

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022**

**Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.**

**Mesdames Brusson et Calvet, Messieurs Nourrisseau, Binette, Bredier, Foucault et Dubois étaient présents.**

**Excusés : Mme Coudert (procuration à M. Dubois) et M. Polla (procuration à M. Bredier).**

**Secrétaire de séance : M Bredier.**

M. Nourrisseau demande s'il est possible d'ajouter un point à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal : présentation d'un devis de modification de la chambre de pousse en chambre froide pour la boulangerie du Compeix, sujet déjà abordé qu'il avait décidé de ne pas passer au vote lors de la séance du 14 avril 2022 (cf. compte rendu). M. Bredier préfère que ce point soit traité ultérieurement, avec les autres points non votés lors de la séance du 14 avril.

**⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

**⇒ Proposition de renouvellement du bail précaire avec le Fournil du Compeix**

M. Rémi Merceron a transmis un mail en mairie demandant le renouvellement de son bail précaire. Les membres du Conseil municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec le Fournil du Compeix un nouveau bail précaire d'une durée de 11 mois.

**⇒ Proposition de signature d'une promesse de bail emphytéotique avec EDF Renouvelables sur des parcelles communales**

*Messieurs Nourrisseau et Binette, en contact avec EDF Renouvelables, quittent la salle et ne prennent part ni aux débats ni au vote.*

Mme Calvet préside alors la séance et explique qu'EDF Renouvelables propose à la commune de signer une promesse de bail emphytéotique pour les parcelles cadastrées section F numéros 25 et 174 et section E numéros 14, 28 et 42, parcelles situées vers la Borderie en bordure de voirie essentiellement.

Les élus ont assisté la veille à une réunion avec deux intervenants d'EDF Renouvelables mais les informations obtenues notamment sur l'implantation des éoliennes ne sont pas précises. Il est prévu entre 4 et 6 éoliennes dans un fuseau d'implantation situé autour du Compeix et de la Borderie, sur un projet global de 20 à 30 éoliennes sur les six communes concernées. Mme Calvet regrette que la carte d'implantation présentée hier par EDF R en réunion diffère de celle reçue en mairie ce jour, les informations données ne sont pas concrètes, ce n'est pas net.

EDF R prévoit une phase de concertation début d'année 2023. Sur les six communes, 90 propriétaires auraient signé sur les 150 consultés.

En ce qui concerne les travaux et l'acheminement des matériaux de terrassement, il est prévu par EDF R de traverser les villages du Barry et de la Borderie jusqu'au mât de mesure avec un élargissement de la voirie et une réduction des virages, puis une plateforme de retournement pour que les engins puissent prendre la même route en sens inverse. Il n'y aura pas de boucle.

M. Bredier s'inquiète de l'absence d'étude de sol préalable, afin de localiser des sources par exemple.

A la question : autorisez-vous Monsieur le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique proposée par EDF Renouvelables, les élus répondent non à l'unanimité (Calvet, Bredier, Foucault, Brusson, Dubois, Coudert et Polla).

### ⇒ QUESTIONS DIVERSES

*Messieurs Binette et Nourrisseau reviennent dans la salle de réunion.*

- M. Nourrisseau donne lecture à l'assemblée d'un courrier de M. et Mme Riou suite à la décision de ne pas vendre le chemin communal à Planchat prise par le Conseil Municipal le 14 avril 2022, et proposera une rencontre avec les élus courant juillet.
- M. Nourrisseau indique à M. Foucault que le devis de bigmat pour l'installation de barrières à Gioux n'a pas subi d'augmentation.
- M. Dubois demande si les stations manquantes du chemin de croix dans l'église de Saint Pierre ont été retrouvées. M. Nourrisseau ne sait pas depuis quand elles manquent et n'a pas déposé plainte.
- La mise en place de panneaux d'affichage à Pramy, la Bussière et au carrefour de Planchat est à l'étude.
- Des containers seront installés au croisement de la Brousse/ la Bussière lorsque le conseil communautaire aura donné son accord et si la commune valide ensuite.
- Un habitant de la commune a demandé à M. Dubois à quoi a servi l'achat d'une trentaine de semi de tout venant et pierres cassées : pour de l'entretien de pistes à la Parade, la Croisille, Planchat, Gioux notamment. Il en reste encore.
- M. Bredier signale qu'un démoussage du mur d'enceinte du cimetière de la Parade serait nécessaire. Il demande par ailleurs que contact soit pris avec l'UTT pour trouver une solution pour faire ralentir les véhicules à la Brousse.
- Mme Calvet revient sur le devis de 928,32 € TTC présenté par le boulanger pour la modification de la chambre de pousse en chambre froide et pense comme M. Nourrisseau qu'une réponse rapide est nécessaire. M. Bredier estime que le boulanger peut aussi envisager de son côté d'investir dans du matériel. M. Foucault considère qu'on ne peut pas demander qu'à Loïc Bord d'acheter son matériel, la commune a beaucoup investi dans la boulangerie. M. Nourrisseau rappelle l'achat en 2020 des tables et des chaises pour équiper l'auberge. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.
- M. Dubois demande un état du paiement des loyers par les locataires.

La séance est levée à 19h.